

Demande de duplicata
Bon syndical 2020

A renvoyer
par mail à ds@comeos.be
ou par courrier à
Fonds social 312 – Dries Smets
Avenue E. Van Nieuwenhuysse 8
1160 Bruxelles

- ➔ **Aucun duplicata 2020 ne peut être envoyé *après le 31 août 2021***
➔ **Le duplicata sera *envoyé au syndicat***

A REMPLIR PAR LE TRAVAILLEUR

NOM: Prénom:

Numéro National:

Adresse:

Je soussigné(e) déclare être

- Employé(e) Ouvrier/ère Pré pensionné(e) (*cochez la case adéquate*)

chez (entreprise): Commission paritaire **312**

- en service dans l'entreprise susmentionnée **au 15 juin 2020** ou être pré pensionné(e) à cette date
 affilié(e) au syndicat ci-dessous **avant le 1^{er} janvier 2020**

ET (cochez une des cases suivantes)

- ne pas avoir reçu de bon syndical 2020 de la part de mon employeur
 avoir perdu le bon syndical 2020
 demander un duplicata pour une autre raison:

A JOINDRE:
copie de la fiche de salaire du mois de juin 2020

Date:

Signature:

A REMPLIR PAR LE SYNDICAT (Cette partie doit être complétée avant d'introduire votre demande.)

Le (la) soussigné(e), (NOM Prénom),

représentant(e) du syndicat,

déclare ne pas encore avoir versé la prime syndicale pour l'année 2020 au (à la) travailleur(euse)
susmentionné(e).

Cachet et adresse du syndicat:

Date:

Signature: